

**Le réseau qui fait
la fierté du Togo**

La Fibre 5G 4G



www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0707 du 16 au 22 Juin 2026- Prix : 250 F CFA

**TRANSPORT AERIEN AFRICAIN :
PASSER DE L'ENGAGEMENT
POLITIQUE À DES RÉALITÉS
CONCRÈTES** P.4



NOUVELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU TOGO :



P.3

CHEMIN TRACÉ

**BANQUE MONDIALE - FORUM 2026 SUR LES FRAGILITES
LA STRATÉGIE STRUCTURANTE DU TOGO POUR LUTTER
CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT,
PARTAGÉE PAR DR SANDRA ABLAMBA JOHNSON** P.5



EDITO
SINCERITE ET
HONNETETE

Notre monde actuel est vraiment pourri. Toutes les bêtises y sont commises. Tous les coups bas ont pignon sur rue. Que dire de l'homme qui est au centre de toutes les actions de cette humanité ?

S'il faut formuler un vœu valable et utile pour nous tout au long de notre existence terrestre, c'est bien de nous inviter à la sincérité et à l'honnêteté.

Nous devons voir le monde dans lequel nous vivons autrement. Avec sincérité et honnêteté.

Comme l'a si bien dit Albert Camus, " l'effort le plus épuisant de ma vie a été de juguler ma propre nature pour la faire servir à mes plus grands desseins ", retenons tout simplement que notre expérience de la vie est basée sur la façon dont nous voyons le monde. La même situation peut être perçue de manière différente par deux personnes différentes.

L'une peut voir une perte, l'autre une opportunité. L'une peut se sentir comme une victime, l'autre comme un créateur de changement. La première étape pour devenir qui on veut vraiment être dans la vie consiste à accepter le fait que la façon dont on voit le monde n'est peut-être pas la bonne. Dans tous les cas, si on souhaite accomplir quelques choses de nouveau et apporter des changements significatifs à sa vie, il nous faudra de la discipline. Bien plus encore de la sincérité et de l'honnêteté.

Crédo TETTEH

SOCIÉTÉ - JUSTICE :**QUI EN VEUT À LA VIE DE MAÎTRE JEAN YAОВI DEGLI ?**

La vie de Maître Jean Yaovi DEGLI, Avocat, président de " Bâtir le Togo " et Ancien ministre et de ses proches serait en danger à Kpalimé.

En effet, le 8 novembre 2025, un drone s'est présenté dans la résidence de l'Avocat dans le quartier Kligue Kondji à Kpalimé. Les bras du drone qui faisait environ un mètre étaient porteurs de sachets plastiques contenant du poison sous forme de poudre blanche. Le mode opératoire utilisé par les inconnus serait digne du grand banditisme et des films de fiction.

Malgré des plaintes déposées par Maître Jean Yaovi DEGLI au Parquet de Kpalimé, les choses ne semblent pas aller comme l'aurait souhaité le plaignant. Bien que l'information ait surpris, glacé et choqué aussi bien magistrats et agents des forces de sécurité et de la police judiciaire.

Dans un communiqué en date du 8 juin 2026, Maître Jean Yaovi DEGLI proteste contre cette situation et demande que ses droits de citoyen togolais et plus particulièrement son droit à la justice soit respecté.

LIRE L'INTEGRALITE DU COMMUNIQUE

Le 8 novembre 2025, un drone qui était préalablement venu faire du repérage la veille vers 20 heures, s'est présenté dans ma résidence dans le quartier Kligue Kondji à Kpalimé. Les bras de ce drone qui faisait environ un mètre étaient porteurs de sachets plastiques contenant du poison sous forme de poudre blanche.

Se positionnant au-dessus des palmiers qui surplombent les bacs à poissons qui sont dans la résidence et en faisant des mouvements de haut en bas lui permettant de frotter les sachets contre les piquants des palmiers, il a déversé du poison aussi bien dans les bacs à poissons que sur les noix de palmiers, les fougères et les spadices qui les couvrent. Plus de 1300 poissons sont morts et d'autres animaux mourront dans la résidence les jours et semaines qui suivent.

Informé de la situation par le gardien, j'ai immédiatement saisi le Parquet de Kpalimé d'une plainte verbale, et ledit parquet a saisi les forces



Maître Jean Yaovi DEGLI

de l'ordre et la police judiciaire qui se sont rendues sur place.

L'information a surpris et choqué aussi bien magistrats et agent des forces de sécurité qui n'ont pas compris comme dans un pays comme le nôtre des gens peuvent se permettre de prendre un drone pour aller commettre des infractions dans une résidence privée, ce qui met la vie de tout citoyen en danger.

Pour confirmer ma plainte orale du 8 novembre 2025, j'ai déposé une plainte écrite le 10 novembre 2025 en fournissant tous les éléments (poissons morts, sachet de poison tombé dans la résidence, photos et enregistrements vidéo, noix de palmiers, fougères et spadices couverts du poison, etc.) ainsi que d'autres indices qui doivent permettre de faciliter les enquêtes policières et judiciaires. Ayant reçu quelques temps auparavant des informations assez précises sur les menaces contre ma personne et la préparation d'actes de représailles et de règlement de compte contre ma personne à cause de mes prises de position sur les problèmes de quartiers et de cantons à Kpalimé, j'ai personnellement pu donner des noms de certains suspects. Ce sont d'ailleurs ces informations portées à ma connaissance quelques semaines avant qui m'ont amené à prendre des dispositions préventives et notamment à courir certains des bacs à poissons et d'abris d'animaux.

Les personnes suspectées de cet odieux acte sont de deux catégories. De simples citoyens qui peuvent être poursuivies dans le cadre de procédure judiciaire habituelle et des responsables politico-administratifs qui bénéficient

d'une immunité de juridiction et qui ne peuvent donc être poursuivies qu'après la levée de leur immunité.

Pour cette raison, j'ai scindé ma plainte en deux et ai donc déposé la première contre les personnes ne jouissant pas d'immunité afin de faciliter la mise en route et la célérité des enquêtes dans une affaire où le mode opératoire digne du grand banditisme et des films de fiction ne pouvait en réalité que conduire à la prise des décisions diligentes dans un pays comme le nôtre qui est très à cheval sur les questions de sécurité et qui est justement menacé par un terrorisme qui use de drone pour agir. Hélas, le silence qu'il m'a été demandé de garder pour faciliter les enquêtes est devenu aujourd'hui un véritable guépier.

En effet, un certain nombre de personnes du monde politique et judiciaire qui m'en veulent et pensent pouvoir profiter de cette affaire pour régler des comptes personnels, ou qui veulent protéger les malfrats ont décidé d'étouffer l'affaire et de me faire subir un déni de justice. Certains ont d'ailleurs déjà bloqué ou tenté de bloquer d'autres procédures ou d'autres saisines d'autres institutions dans l'intérêt de mes clients ou des membres de ma communauté.

C'est ainsi que depuis le début de la procédure, tous les actes émis et destinés aux divers services de l'Etat qui doivent conduire les enquêtes sont systématiquement bloqués par le canal ou la voie hiérarchique qui doit les leur faire parvenir.

Pire, dès que j'ai plus tard, déposé la deuxième plainte contre les personnes suspectées mais bénéficiant d'une immunité de juridiction, au lieu de la

procédure permettant la levée de leur immunité soit enclenchée en vue de permettre l'ouverture des enquêtes à leur rencontre, il a plutôt été demandé au rouage de la justice en charge de la première plainte se déclarer incompétent.

Or en matière judiciaire, il ne peut jamais être demandé à une juridiction ou à un magistrat de décliner sa compétence tant qu'une juridiction n'est pas saisie de la même affaire ou qu'on ne lui indique pas la juridiction compétente qui doit se saisir de l'affaire.

La conséquence en est qu'à ce jour, soit plus de sept (07) mois après la survenance de ces événements graves et la saisine de la justice, aucune enquête n'a été menée. Même les analyses d'échantillons de poissons prélevés et du poison utilisé n'ont pas été faites. Pire, on vient de nous informer que les échantillons qui ont été prélevés à deux dates différentes des poissons tués et des produits consommables (noix de palmiers, fougères et spadices) souillés par le poison ont disparu comme par enchantement.

Et pendant ce temps les autres preuves s'effritent, les malfrats se promènent et des animaux continuent de mourir dans ma résidence où la vie du gardien et de sa famille, la mienne et celle de mes proches sont constamment menacées et nous empêchent de pouvoir jouir sereinement des lieux.

Il est inadmissible que des personnes censées protéger les citoyens et/ou faire appliquer la loi se servent de leur position pour violer les droits des citoyens.

Je proteste contre cette situation et demande que mes droits de citoyens togolais et plus particulièrement mon droit à la justice soit respecté.

Je me réserve le droit, dans les jours à venir, d'engager diverses actions et de donner plus de détails sur les noms des diverses personnes impliquées dans cette machination dont je prends ici les plus hautes autorités togolaises, le peuple togolais et la communauté internationale à témoin.

Fait à Lomé, le 08 juin 2026

Maître Jean Yaovi DEGLI

Avocat

Président de " Bâtir le Togo "

Ancien ministre

MENACES DE MORT SUR L'AVOCAT JEAN YAОВI DEGLI :**NDH-TOGO APPELLE LES AUTORITÉS COMPÉTENTES À DILIGENTER UNE ENQUÊTE RIGOUREUSE, INDÉPENDANTE ET IMPARTIALE AFIN DE FAIRE TOUTE LA LUMIÈRE SUR CES FAITS**

Dans un communiqué en date du 15 juin 2026, l'association Nouveaux Droits de l'Homme (NDH TOGO) appelle les autorités compétentes à diligenter une enquête rigoureuse, indépendante et impartiale afin de faire toute la lumière sur ces faits, d'identifier les éventuels auteurs et complices et de les traduire devant les juridictions compétentes, conformément à la loi.

Ce communiqué signé de son président Me Bertin K. AMEGAH-ATSYON exprime la consternation de NDH TOGO après avoir appris les faits survenus le 08 novembre 2025 à la résidence privée à Kpalimé de Me Jean Yaovi Degli, ancien Ministre et Avocat au Barreau du Togo.



Me Bertin K. AMEGAH-ATSYON.

" Si ces faits sont établis, ils constitueraient un acte d'une gravité exceptionnelle, portant atteinte aux biens de la victime et soulevant de sérieuses préoccupations quant à la sécurité des personnes et à la protection de l'environnement. De tels agissements sont incompatibles avec les principes de l'État de

droit et le respect des droits fondamentaux " lit-on dans le communiqué de NDH TOGO.

Pour le président de l'organisation de défense des droits humains, NDH-TOGO condamne avec la plus grande fermeté toute forme de violence, d'intimidation ou d'attaque dirigée contre un citoyen, quelles que soient ses opinions, ses fonctions passées ou ses engagements publics.

Tout en marquant son entière solidarité à Me Jean Yaovi Degli, à sa famille et à ses proches face à cette épreuve, NDH TOGO réaffirme son attachement aux valeurs de paix, de justice, de dialogue et de respect de la dignité humaine, indispensables à la préservation de la cohésion nationale.

Crédo TETTEH

LIRE L'INTEGRALITE DU COMMUNIQUE DE NDH TOGO

NDH-TOGO a appris avec une profonde consternation les faits? survenus le 08 novembre 2025 à la résidence privée de Me Jean Yaovi Degli, ancien ministre et avocat au barreau du Togo.

Selon les informations rendues publiques, un drone aurait déversé des substances toxiques sur cette propriété, provoquant notamment la mort de plus de 1 300 poissons ainsi que de plusieurs autres animaux domestiques, causant d'importants dégâts matériels et environnementaux.

Si ces faits sont établis, ils constitueraient un acte d'une gravité exceptionnelle, portant atteinte aux biens de la victime et soulevant de sérieuses préoccupations.

Suite à la page 5

**Récapitulé**

N°0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse : Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :

TETTEH Adjé K. Crédo

Directeur de la Publication :

WOUSSOU Kossi

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali Samba

Infographie : JPB**Impression :** VISION

Tirage : 2500 exemplaires

NOUVELLE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TOGO : CHEMIN TRACÉ !

Les travaux du séminaire gouvernemental consacré à la transformation économique et sociale du Togo ont pris fin à Djamè, dans la préfecture de la Kozah. Sous la conduite du le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, le séminaire gouvernemental fut un moment d'échanges approfondis sur les leviers du développement du capital humain et du renforcement des capacités de l'État.

Par @LEMEDIUM

Au cours de ce séminaire donc, les membres du gouvernement ont planché sur les principaux leviers de transformation économique lors de la première journée. Au deuxième jour, les participants ont consacré les travaux du deuxième jour à deux dimensions essentielles de la réussite de la future stratégie nationale de développement à savoir le renforcement du capital humain et l'amélioration de la performance de l'action publique.

Une vision soutenue par les partenaires au développement

Il faut préciser que les orientations discutées au cours du séminaire gouvernemental bénéficient également de l'adhésion des partenaires techniques et financiers du Togo, au premier rang desquels la Banque mondiale, qui a accompagné le pays dans les travaux d'analyse, de diagnostic et de réflexion ayant conduit à l'élaboration de cette nouvelle vision de développement.

Présent à ce séminaire gouvernemental, le Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest, Ousmane Diagana, a développé un plaidoyer appuyé pour le capital humain. Ce qu'il a présenté comme le moteur décisif de la transformation engagée par le Togo. Le Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest. Il a rappelé que les efforts de réforme du Togo sont déjà reconnus dans plusieurs indicateurs et évaluations, dans des

domaines structurants comme la fiscalité, les zones économiques spéciales, l'énergie, l'agriculture et le foncier.

"Aucun pays n'a réussi sa transformation seule, sans avoir massivement investi dans son capital humain et aligné de compétences sur les besoins de ce secteur productif. L'investissement dans les compétences de base est essentiel, car il détermine la capacité d'apprentissage tout au long de la vie. Cela nécessite de renforcer l'éducation dès la petite enfance et d'a-

gouvernemental témoigne de la disponibilité de la Banque mondiale à accompagner le Togo dans la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie de développement, dont l'ambition est de créer les conditions d'une croissance plus inclusive, durable et créatrice d'opportunités pour les populations.

Une vision qui non seulement vient à point nommé mais traduit surtout la volonté politique du Président du Conseil de placer la transformation économique et sociale du Togo au cœur de l'action

Le Séminaire gouvernemental de Djamè, un rendez-vous stratégique pour l'avenir du Togo

Organisée autour de six sessions thématiques réparties sur deux jours, cette retraite gouvernementale avait pour but de renforcer l'alignement interministériel, à éclairer les arbitrages stratégiques et à définir les modalités institutionnelles et opérationnelles d'une mise en œuvre crédible, cohérente et durable des réformes publiques.

Il faut noter qu'au-delà des échanges techniques, cette retraite gouvernementale constitue une étape majeure dans la réflexion stratégique engagée par le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé pour accélérer la transformation du pays et améliorer durablement les conditions de vie des populations.

Le séminaire aura ainsi permis de transformer les diagnostics techniques en orientations politiques opérationnelles, d'aligner l'ensemble du gouvernement autour d'une vision commune, cohérente et mesurable du développement, tout en s'inspirant des expériences internationales ayant démontré leur efficacité.

L'enjeu est surtout lié au doublement du niveau de vie moyen des Togolais d'ici 2040, à l'accélération du développement territorial autour des chaînes de valeur agro-industrielles et logistiques, au renforcement de l'attractivité du pays pour l'investissement et le commerce, au développement du capital humain ainsi qu'au renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles de l'État.

méliorer la qualité des apprentissages. Il est également nécessaire d'opérer un véritable changement dans la formation professionnelle en plaçant le partenariat avec le secteur privé au cœur du système de formation " a-t-il précisé.

Une occasion pour Ousmane Diagana de mettre en relief la nécessité de partir de données réelles pour relever les défis, une exigence de méthode que la démarche togolaise incarne. Il a par ailleurs indiqué que les efforts de réforme du Togo sont déjà reconnus dans plusieurs indicateurs et évaluations, dans des domaines structurants comme la fiscalité, les zones économiques spéciales, l'énergie, l'agriculture et le foncier.

Notons que la présence de Ousmane Diagana à ce séminaire

gouvernementale, à travers une stratégie fondée sur la performance, la cohérence des réformes et l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

Le capital humain au cœur de la transformation économique

Les discussions ont d'abord porté sur les mécanismes permettant de renforcer le capital humain et de mieux l'aligner sur les besoins des secteurs productifs, avec un accent particulier sur le développement des compétences.

Les participants ont examiné à cet effet l'articulation entre le développement des compétences, l'accès à des emplois productifs et le soutien aux secteurs émergents. Ils se sont également penchés sur les conséquences du décalage observé entre les offres de formation technique et professionnelle et les besoins réels des secteurs prioritaires de l'économie.

Les échanges ont mis en évidence l'impact de cette inadéquation sur l'employabilité des jeunes, la productivité et la transformation structurelle de l'économie nationale. Les membres du gouvernement ont ainsi souligné la nécessité de renforcer les passerelles entre les systèmes de formation, les entreprises et les secteurs porteurs de croissance afin de mieux préparer la main-d'œuvre aux mutations de l'économie.

Les participants ont également analysé plusieurs expériences internationales réussies en matière de développement du capital humain, notamment dans les pays



Une vue des ministres lors du conseil

ayant réussi leur transformation économique grâce à des investissements soutenus dans l'éducation, la formation professionnelle et l'innovation. L'objectif est de tirer des enseignements adaptés au contexte

cer la coordination interministérielle et d'accélérer l'exécution des réformes prioritaires.

Les membres du gouvernement ont également examiné des approches innovantes de suivi et d'évaluation de l'action publique, inspirées d'expériences internationales, afin de garantir une exécution rigoureuse et une meilleure redevabilité dans la mise en œuvre de la future stratégie nationale de développement.

Les réflexions ont enfin porté sur les arrangements institutionnels susceptibles de renforcer la performance des administrations publiques et d'accroître l'efficacité des réformes structurantes destinées à soutenir la croissance économique et le développement social.

Une synthèse pour définir les priorités de mise en œuvre

Les travaux se sont achevés par une session de synthèse destinée à permettre aux membres du Gouvernement d'examiner les principales orientations issues des différentes discussions, d'identifier les mesures de suivi prioritaires et de définir les prochaines étapes.

Cette séquence a permis de consolider les recommandations formulées au cours des différentes sessions et de dégager les actions à

togolais et aux ambitions de développement du pays.

Des institutions publiques plus performantes pour porter les réformes

Il a été également question au cours du séminaire gouvernemental du renforcement des capacités stratégiques et opérationnelles de

Ousmane Diagana, le Guest Star du séminaire gouvernemental

Invité de marque, Ousmane Diagana, vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest, a plaidé avec force pour l'investissement dans les compétences.

"Aucun pays n'a réussi sa transformation sans avoir massivement investi dans son capital humain", a-t-il déclaré, insistant sur la nécessité de renforcer l'éducation dès la petite enfance et de réformer la formation professionnelle en partenariat avec le secteur privé. Il a par ailleurs salué les efforts de réforme du Togo, déjà reconnus dans plusieurs domaines structurants : fiscalité, zones économiques spéciales, énergie, agriculture et foncier.

La Banque mondiale a réaffirmé sa disponibilité à accompagner le Togo dans la mise en œuvre de cette vision ambitieuse.

l'État, considéré comme une condition indispensable à la réussite des ambitions de développement du Togo.

Plusieurs recommandations ont été formulées visant à améliorer la capacité de l'administration publique à concevoir, coordonner et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces. Les discussions ont notamment porté sur les mécanismes permettant d'assurer une meilleure cohérence de l'action gouvernementale, de renfor-

engager à court, moyen et long terme pour assurer la réussite de la nouvelle stratégie de développement du Togo.

Les participants ont notamment insisté sur la nécessité de maintenir une forte cohérence entre les priorités sectorielles, les mécanismes de financement, les capacités institutionnelles et les objectifs de transformation économique et sociale poursuivis par le pays.

La trajectoire tracée

Placée sous le thème " Leviers stratégiques pour l'accélération du développement du Togo : vers un doublement du niveau de vie moyen et une réduction de l'incidence de la pauvreté à moins de 15 % à l'horizon 2040 ", le séminaire gouvernemental s'inscrit dans la dynamique des réflexions engagées par l'exécutif pour accélérer la marche du pays vers l'émergence.

Une opportunité également de renforcer la cohérence de l'action publique, d'éclairer les choix stratégiques de l'État et d'identifier les mécanismes institutionnels et opérationnels nécessaires à une mise en œuvre efficace, crédible et durable des réformes.

Dans son intervention, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a rappelé l'ambition nationale de doubler le niveau de vie moyen des Togolais tout en réduisant significativement la pauvreté d'ici à 2040.

"L'objectif de doubler le niveau de vie moyen à l'horizon 2040 et de réduire fortement la pauvreté est une ambition élevée", a-t-il indiqué.

ZOZO
MARCHÉ FINANCIER : LE TOGO LÈVE 38,5
MILLIARDS FCFA SUR UMOA-TITRES



Le dynamisme économique du Togo séduit à nouveau les investisseurs de la sous-région. Le Trésor public togolais a bouclé, vendredi 12 juin dernier, une nouvelle opération hautement réussie sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), dépassant ses objectifs initiaux.

En quête de 35 milliards francs CFA pour soutenir ses projets de développement, le Trésor public togolais a vu les propositions des investisseurs affluer. L'enveloppe globale mise sur la table par le marché a atteint le montant impressionnant de 89,4 milliards FCFA, soit un taux de couverture exceptionnel de 255,45%.

Face à cet engouement, le Trésor public a finalement retenu 38,5 milliards FCFA, une performance qui témoigne de la solide confiance des acteurs financiers dans la signature souveraine du pays.

Dans les détails, l'opération s'est appuyée sur des Obligations Assimilables du Trésor (OAT) avec des maturités à moyen et long terme, rémunérées sur des maturités de 3, 5 et 7 ans, à des taux d'intérêt respectifs de 6,15%, 6,35% et 6,50%.

Notons que le choix de diversifier les maturités (3, 5 et 7 ans) permet à l'Etat togolais de lisser le remboursement de sa dette tout en s'adaptant aux différents profils d'investisseurs du marché de l'UMOA.

Ce nouveau succès vient gonfler les compteurs, car à ce jour, le montant total des fonds levés par le Togo s'élève à 181,5 milliards FCFA. Le pays a ainsi déjà réalisé 39,2% de son objectif annuel, qui est fixé à 463 milliards FCFA pour l'exercice en cours.

@macite.tg

TOGO-BRÉSIL : LUIZIVALDO VILLAFANE GOMES SANTOS, NOUVELLE FIGURE DE LA DIPLOMATIE BRÉSILIENNE À LOMÉ



Les relations diplomatiques entre Lomé et Brasília s'offrent un nouvel élan. Le chef de la diplomatie togolaise, Prof Robert Dussey, a reçu officiellement, le vendredi 12 janvier dernier à Lomé, les copies des lettres de créance du nouvel ambassadeur désigné de la République fédérative du Brésil au Togo, LuizIVALDO VILLAFANE GOMES SANTOS.

Le nouveau diplomate succède à Nei Futuro Bitencourt avec une feuille de route claire : consolider et dynamiser les liens d'amitié et de partenariat unissant les deux nations.

Le Togo et le Brésil partagent une histoire de coopération solide, matérialisée par des accords diplomatiques et des projets stratégiques dans plusieurs secteurs clés, notamment l'agriculture (transfert de technologies et de compétences), la culture (partage de patrimoines et rapprochement des peuples) et la formation avec des programmes de bourses et renforcement des capacités.

Notons que les relations entre Lomé et Brasília sont également portées par une forte proximité historique et culturelle, notamment visible à travers l'héritage de la communauté "Agouda" (les descendants de Brésiliens retournés en Afrique) à Lomé. LuizIVALDO VILLAFANE GOMES SANTOS possède une solide expérience diplomatique en Afrique de l'Ouest. Avant de poser ses valises au Togo, il a exercé les fonctions d'ambassadeur dans plusieurs pays voisins, notamment au Bénin, au Niger, entre autres.

@macite.tg

**TRANSPORT AERIEN AFRICAIN :
PASSER DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE À DES RÉALITÉS CONCRÈTES**

A l'ouverture de la convention et exposition africaines du transport aérien à Lomé ce 15 Juin 2026, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, désigné champion du MUTAA par l'Union africaine, n'est pas allé par quatre chemins pour appeler les Etats africains à l'action immédiate dans le domaine du transport aérien. " Nous devons passer de l'engagement politique à la réalité opérationnelle ", a-t-il déclaré.

La rencontre de Lomé est vue comme un moment d'accélération qui doit permettre d'avancer sur le marché unique du transport aérien africain.

Pour Faure Gnassingbé, l'Afrique doit mieux se relier elle-même pour mieux se transformer. Elle doit réduire les distances l'intégration. Elle doit donner à ses entreprises un marché plus accessible et à sa jeunesse, être un continent plus ouvert. " Un ciel africain unique n'est pas seulement un projet d'aviation. C'est un projet d'intégration de développement et de souveraineté ", a-t-il déclaré. Mais l'intégration ne devient réelle que lorsqu'elle produit des effets concrets. Des villes mieux reliées, des routes, de nombreuses des échanges plus fluides. Mais sur le continent africain, les choses ne sont pas si simples.

En effet, il est plus aisé pour africain de quitter son pays pour une destination hors du continent que d'aller dans



Faure Gnassingbé

un autre pays africain. Il faut que cela change. Faure Gnassingbé propose alors 4 pistes de réflexion. Outre celle de voir le ciel unique africain passer de l'engagement politique à la réalité opérationnelle où il appelle le marché unique du transport aérien africain à entrer dans une phase plus concrète, avec la baisse des prix des billets d'avion et une meilleure réflexion sur les taxes, le Président du Conseil du Togo est convaincu que le transport aérien doit être mis au service de la transformation productive du continent.

Faure Gnassingbé estime l'aviation est aussi une infrastructure économique. Elle peut soutenir l'agriculture, l'industrie la santé, le commerce numérique, les exportations à forte valeur

ajoutée et les chaînes de valeur régionale. " Le frêt aérien doit donc occuper une place plus importante dans nos stratégies logistiques ", a-t-il indiqué faisant le lien avec la zone de libre-échange africaine (Zlécaf).

Pour ce faire, le Président du Conseil estime que l'Afrique doit construire une base aéronautique plus solide, innovantes et plus durable, une aviation africaine compétitive doit reposer sur un écosystème robuste. Cela suppose donc des aéroports modernes, des compagnies solides, des capacités de maintenance des services d'assistance au sol efficace, des systèmes numériques fiables, réglementaires, clairs.

Il est à souligner que toutes ses

remarques de Faure Gnassingbé ont été largement partagées par le Président rwandais Paul Kagamé et l'ancien Président du Nigéria Oluségun Obasanjo, invités à la cérémonie d'ouverture. Les autorités togolaises ont estimé qu'accueillir cette convention est un engagement. Car le pays a fait le choix de se positionner comme une plateforme commerciale et logistique régionale avec son aéroport qui est devenu un hub aérien pour la sous-région ouest africaine.

Pendant cinq jours, les travaux de cette convention et exposition du transport aérien africain seront meublés d'espaces de réflexion, et rencontres professionnelles.

Des ministres chargés des transports, du commerce, des finances et du tourisme, des directeurs généraux des autorités de l'aviation civile ; des responsables des compagnies aériennes, des exploitants d'aéroports et des fournisseurs de services de navigation aérienne ; o des représentants de la ZLECAF, de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et des communautés économiques régionales ; des investisseurs, des fournisseurs d'infrastructures et de technologies vont fédérer leurs énergies afin de susciter des initiatives concrètes au service de l'intégration, de l'innovation et de la croissance durable du secteur aérien africain.

ALI SAMBA

BANQUE MONDIALE - FORUM 2026 SUR LES FRAGILITES :

La stratégie structurante du Togo pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, partagée par Dr Sandra Ablamba Johnson

Participant au Forum 2026 sur les fragilités, organisé par la Banque mondiale, la Ministre-Secrétaire Générale de la Présidence du Conseil, Dr Sandra Ablamba Johnson, a partagé au cours de la session, la stratégie structurante à trois volets mise en œuvre par le Gouvernement sous le leadership du Président du Conseil pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Il s'agit notamment du volet de la prévention qui repose sur une architecture intégrée d'alerte et de réponse rapide à travers le Comité Interministériel de Prévention et la Lutte contre l'Extrémisme Violent et le mécanisme d'Alerte Précoce pour la Prévention et la Lutte contre l'Extrémisme; du volet de la riposte militaire à travers l'opération " Koundjoaré " pour une réponse opérationnelle des Forces armées togolaises face à la menace terroriste et aux incursions extrémistes au nord du pays; et du volet du renforcement de la résilience socio-économique à travers le vaste Programme d'urgence pour le renforcement de la résilience et la sécurité des communautés (PURS) auquel contribuent différents projets dont le projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) et des financements additionnels IDA 20 mobilisés au guichet pour le prevention le resilience (PRA).

Il faut préciser qu'au Togo, la prévention ne peut pas être uniquement militaire. Elle repose sur une action simultanée sur les causes structurelles de la fragilité.

Pour Sandra Ablamba Johnson, " La



Dr Sandra Ablamba Johnson

situation au Sahel nous enseigne que les crises naissent de l'accumulation de vulnérabilités : pauvreté, exclusion sociale, déficit de services publics, inégalités territoriales et perte de confiance envers l'Etat ". Elle a ajouté également que " L'expérience du Sahel montre que là où l'Etat est absent, les vulnérabilités s'installent et les groupes extrémistes s'enracinent ".

Raison pour laquelle le Togo a fait le choix de renforcer la présence de l'Etat par l'investissement public dans les territoires vulnérables.

Notons qu'à travers le projet COSO par exemple, il a été réalisé plus de 830 infrastructures communautaires bénéficiant à plus de 545 000 personnes, dont une majorité de femmes dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'énergie.

Au Togo, la prévention n'est pas que militaire. Elle repose sur une action simultanée sur les causes structurelles de la fragilité, y compris la création d'emplois pour les femmes et les jeunes.

En conclusion, l'expérience du

Togo montre clairement que la prévention est aujourd'hui l'investissement le plus rentable pour préserver durablement la paix, la stabilité et le développement.

Pour rappel, la session avait pour objectif d'examiner la nature des réformes susceptibles de modifier ou de renforcer les trajectoires, essentielles pour soutenir les efforts de prévention des fragilités, conflits et violence ainsi que les défis liés à leur définition et à leur mise en œuvre.

Dr Sandra Ablamba Johnson avait comme co-panélistes Ousmane Diagana, Vice-Président du Groupe de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre ; Abdellah S. Cheikh Sidiya, Ministre des affaires économiques et du développement, Gouverneur pour la Mauritanie ; Bakary Sambé, Chercheur à l'institut Tombouctou et Leonardo Santos Simao, Représentant spécial et Chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et du sahel.

De façon spécifique, la session s'est

appesantie sur les leçons tirées sur la crise au Sahel et a porté sur (i) ce qui fonctionne pour la prévention et l'anticipation des risques avec la prise en compte du spectre de la prévention en amont en Mauritanie à l'atténuation des risques au Togo ; (ii) les stratégies nationales de prévention et (iii) les défis de mise en œuvre des réformes et le rôle du soutien des partenaires techniques et financiers.

Comme leçons tirées de la crise au Sahel, il faut (i) agir tôt et de manière proactive pour prévenir l'aggravation des conflits et violence en s'appuyant sur des données quantitatives et qualitatives de qualité pour des analyses ; (ii) renforcer les investissements socio-économiques pour bâtir un " Etat protecteur " ; (iii) assurer la présence de l'Etat sur le territoire et (iv) renforcer la synergie entre l'appropriation locale et les interventions des partenaires techniques et financiers avec la prise en compte des réalités locales dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement.

Le Forum 2026 sur les fragilités est organisé dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de prévention des fragilités, conflits et violence et dans le contexte de la transformation économique, sociale et sécuritaire en Afrique de l'ouest et du sahel centre avec comme cas d'école le Togo et la Mauritanie en termes de prévention à travers des stratégies de renforcement de la résilience socio-économique des communautés. L'édition 2026 du Forum a porté sur le thème : " Soutenir la prévention dans les pays à risque : leçons tirées du Sahel ".

Crédo TETTEH

TOGO - COUVERTURE SOCIALE - INAM/CRT :

Un mariage au bénéfice des travailleurs du secteur public

La couverture sociale au Togo prend une nouvelle dimension. L'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) et la Caisse de Retraites du Togo (CRT) scellent un mariage en vue de mettre en place un guichet unique de la couverture sociale au profit des travailleurs du secteur public.

Il faut préciser que cette initiative trouve son essence dans la volonté des autorités de rendre les services sociaux plus accessibles, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des agents de l'État.

Par ce dispositif, les fonctionnaires et autres travailleurs du secteur public disposeront désormais d'un interlocuteur unique pour l'ensemble de leurs démarches liées à la couverture sociale, qu'il s'agisse de l'assurance maladie ou des prestations de retraite.

Une réforme bien avantageuse

Cette réforme est avantageuse en termes de simplification administrative. Désormais, en centralisant les procédures au sein d'une même structure, les usagers n'auront plus à démultiplier



les dossiers ni pièces justificatives auprès de différentes institutions. Cette réforme fluidifie ainsi le parcours des bénéficiaires et réduit considérablement les délais de traitement.

Il faut noter également que la création de ce guichet unique permettra une meilleure lisibilité des droits et prestations. Partir d'une organisation harmonisée, les travailleurs pourront mieux comprendre les mécanismes de prise en charge, les conditions d'accès aux prestations ainsi que les avantages auxquels ils ont droit tout au long de leur carrière et au moment de leur départ à

la retraite.

Les avantages sur les plans financier et organisationnel

Sur les plans financier et organisationnel, le rapprochement entre l'INAM et la CRT ouvre la voie à d'importantes économies d'échelle. La mutualisation des ressources humaines, des outils informatiques et des moyens logistiques contribuera à réduire les coûts de fonctionnement du système tout en améliorant son efficacité globale.

Avec cette réforme, la qualité des services offerts aux assurés tend vers

une harmonisation. En effet, en mettant fin aux disparités pouvant exister entre les différentes structures, elle garantit une prise en charge plus cohérente et plus équitable des bénéficiaires sur l'ensemble du territoire national.

La centralisation des données pour un pilotage stratégique

La centralisation des données et des procédures permettra aussi de renforcer les capacités de pilotage stratégique de l'État en matière de protection sociale. Ainsi donc, avec une vision consolidée des informations, les pouvoirs publics pourront mieux anticiper les besoins, évaluer les politiques sociales et orienter les réformes futures en faveur des travailleurs.

Aujourd'hui, le Togo affirme son ambition de bâtir un système de couverture sociale plus moderne, plus performant et davantage centré sur les attentes des citoyens, dans le cadre de la mise en œuvre progressive de l'Assurance Maladie Universelle. Ceci bien évidemment à travers cette collaboration renforcée entre l'INAM et la CRT.

Crédo TETTEH

SENEGAL - ENERGIES RENOUVELABLES - CEDEAO :

LE PARLEMENT DE LA CEDEAO DÉBUTE CE LUNDI UNE RÉUNION DÉLOCALISÉE À DAKAR POUR ACCÉLÉRER L'ÉLECTRIFICATION RURALE ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCONOMIES RURALES DANS TOUTE LA RÉGION DE LA CEDEAO

Le Parlement de la CEDEAO à travers sa Commission mixte Énergie et Mines / Agriculture, Environnement et Ressources naturelles / Infrastructures organise du 15 au 19 juin 2026 à Dakar (Sénégal) une réunion délocalisée sur le thème "Exploiter les énergies renouvelables pour l'électrification rurale et le renforcement des économies rurales dans l'espace de la CEDEAO : le rôle du Parlement de la CEDEAO". Ceci conformément à l'article (4 h) de l'Acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives et à son Programme d'activités pour 2026.

La réunion qui débute ce lundi dans la capitale sénégalaise permettra aux parlementaires d'échanger avec les principaux acteurs concernés, d'approfondir leur compréhension des enjeux et de définir des mesures concrètes et applicables pour accélérer l'électrification rurale et soutenir le développement des économies rurales dans toute la région de la CEDEAO.

Précisons qu'au cours de cette réunion de Dakar, les Parlementaires de la CEDEAO vont examiner comment le déploiement des énergies



La table d'honneur

renouvelables peut améliorer l'électrification rurale et contribuer au développement économique rural dans les États membres de la CEDEAO, tout en soulignant le rôle du Parlement de la CEDEAO dans la mise en œuvre des politiques et des initiatives énergétiques régionales.

A la fin de la réunion délocalisée de Dakar, les Parlementaires seront pleinement informés de l'état d'avancement, des défis et des opportunités liés au déploiement des énergies renouvelables et aux initiatives d'électrification rurale en Afrique de

l'Ouest. Ils auront également une compréhension claire des liens entre les solutions d'énergies renouvelables et le développement économique des zones rurales. Une opportunité pour ces Parlementaires de mieux s'outiller pour identifier les options de financement et les opportunités d'investissement susceptibles de faciliter le développement des infrastructures d'énergies renouvelables dans les zones rurales.

Notons qu'à travers sa Commission mixte Énergie et Mines, Agriculture, Environnement et Ressources naturel-

les, Infrastructures, en organisant cette réunion délocalisée de Dakar, le rôle du Parlement de la CEDEAO dans le plaidoyer en faveur de la mise en œuvre des politiques et programmes régionaux en matière d'énergies renouvelables est renforcé.

Pour rappel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), fidèle à son engagement d'assurer l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030, a placé l'énergie au cœur de son programme de développement. Ceci témoigne d'une compréhension claire du rôle essentiel que joue une énergie durable et abordable dans la croissance économique, le progrès social et l'intégration régionale. À cet égard, l'électrification rurale demeure indispensable pour réduire la pauvreté, améliorer les conditions de vie et atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

L'Afrique de l'Ouest est notamment riche en ressources d'énergies renouvelables. La région bénéficie d'un fort ensoleillement, de l'ordre de 5 à 6 kWh par mètre carré et par jour, ainsi que d'un potentiel hydroélectrique considérable, estimé à plus de 25 000 MW. Toutefois, seule une fraction de ces ressources est actuellement exploitée. À titre d'exemple, le solaire photovoltaïque et les autres énergies renouvelables ne représentent qu'environ 1 % de la production d'électricité de la CEDEAO, dominée par le gaz naturel (45 %), les produits pétroliers (32 %) et l'hydroélectricité (21 %). Il existe donc un écart manifeste entre les ressources disponibles et leur niveau d'exploitation.

Précisons que la sixième Législature du Parlement de la CEDEAO est présidée par l'Honorable Députée Ibrahim MEMOUNATOU du Togo.

Crédo TETTEH

MENACES DE MORT SUR L'AVOCAT JEAN YAOVI DEGLI :

NDH-TOGO APPELLE LES AUTORITÉS COMPÉTENTES À DILIGENTER UNE ENQUÊTE RIGOUREUSE, INDÉPENDANTE ET IMPARTIALE AFIN DE FAIRE TOUTE LA LUMIÈRE SUR CES FAITS

Suite de la page 6

cupations quant à la sécurité des personnes et à la protection de l'environnement. De tels agissements sont incompatibles avec les principes de l'État de droit et le respect des droits fondamentaux.

NDH-TOGO condamne avec la plus grande fermeté toute forme de violence, d'intimidation ou d'attaque dirigée contre un citoyen, quelles que soient ses opinions, ses fonctions passées ou ses engagements publics.

NDH-TOGO appelle les autorités compétentes à diligenter une enquête rigoureuse, indépendante et impartiale afin de faire toute la lumière sur ces faits, d'identifier les évé-

tuels auteurs et complices et de les traduire devant les juridictions compétentes, conformément à la loi.

NDH-TOGO exprime son entière solidarité à Me Jean Yaovi Degli, à sa famille et à ses proches face à cette épreuve, tout en réaffirmant son attachement aux valeurs de paix, de justice, de dialogue et de respect de la dignité humaine, indispensables à la préservation de la cohésion nationale.

Fait à Lomé, le 15 Juin 2026.

Le Président
Signé

Me Bertin K. AMEGAH-ATSYON.



Au Togo, la gouvernance climatique se consolide davantage. Le ministère en charge de l'environnement a en effet procédé cette semaine (du mardi 9 au mercredi 10 juin) à la validation de trois études thématiques au cours d'une rencontre qui a réuni plusieurs acteurs.

Concrètement, il s'agit d'une étude sur l'intégration du genre dans les rapports biennaux de transparence et les communications nationales, d'une autre consacrée à l'actualisation des circonstances nationales et des dispositifs institutionnels, ainsi que d'une troisième portant sur l'engagement des parties prenantes et le mécanisme de gestion des plaintes.

La démarche s'inscrit dans le renforcement du dispositif national de transparence, conformément aux engagements internationaux du pays. Depuis son adhésion à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, puis au Protocole de Kyoto et à l'Accord de Paris, le Togo produit régulièrement des rapports nationaux et met en œuvre ses Contributions déterminées au niveau national (CDN).

"L'Accord de Paris impose désormais des exigences accrues en matière de suivi, de rapportage et de vérification. Produire des données transparentes et inclusives est indispensable pour éclairer les politiques et renforcer l'efficacité des actions climatiques", a précisé le directeur de cabinet, représentant le ministre de l'environnement, Nabebe Pyahalo.

La validation de ces nouveaux outils intervient dans le contexte de mise en œuvre d'une nouvelle loi adoptée l'an dernier et relative à la lutte contre les changements climatiques. Ce texte, qui constitue désormais le principal cadre juridique national en la matière, vise notamment à renforcer les dispositifs institutionnels, à améliorer la planification des actions climatiques et à faciliter la mobilisation des ressources nécessaires à leur financement.

Source : @Republiquetogolaise.com

RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS : LE PROJET SAVANES KPAADU LANCÉ AU PROFIT DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Au Togo, le gouvernement poursuit ses efforts en faveur du renforcement de la résilience des populations, particulièrement dans la région des Savanes. Un nouveau projet dénommé "Savanes Kpaadu" a été officiellement lancé le mercredi 10 juin à Lomé.

"Savanes Kpaadu", qui signifie en français "le développement de la région des Savanes", a été conçu comme une réponse intégrée aux effets de la crise sécuritaire qui touche la partie septentrionale du pays. Il vise à renforcer la résilience des communautés locales à travers des actions combinant cohésion sociale, autonomisation économique et accès aux services sociaux de base.

Financé à hauteur d'environ 2 milliards de FCFA par l'Union européenne (UE), le projet est mis en œuvre par Plan International Togo et ses partenaires. Il est déployé sur une période de 18 mois et couvre les 7 préfectures, 16 communes et 39 cantons de la région des Savanes.

Dans le détail, il s'agit d'accompagner 1120 jeunes et femmes dans le développement d'activités génératrices de revenus, d'apporter du soutien scolaire à 4000 enfants à travers la distribution de kits de rentrée, et de faciliter l'accès aux documents d'état civil pour 800 personnes. Le projet inclut également la prise en charge de près de 300 victimes de violences basées sur le genre, dans une dynamique de renforcement de la protection et de la résilience des populations.

"La cohésion sociale demeure le socle fondamental de la stabilité et de la paix. Ce projet permettra d'agir de manière simultanée sur les leviers sécuritaires, économiques et sociaux afin de renforcer durablement la résilience des populations", a souligné le secrétaire général du ministère de la Sécurité, Kadja Hodabalo Pliémivé.

Pour rappel, la région des Savanes est confrontée depuis quelques années à des défis sécuritaires avec des conséquences sur les populations, notamment les déplacements internes, la pression sur les services sociaux de base et la fragilisation du tissu socio-économique local. Pour y faire face, le gouvernement a multiplié les actions visant à renforcer la résilience des communautés. Entre autres, le déploiement du PURS ainsi que la mise en œuvre d'initiatives de renforcement de la protection sociale et d'appui à l'accès aux services sociaux de base pour les populations affectées.

Source : @Republiquetogolaise.com



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)**

N° 010/2026/OTR/CG/CDDI/DEL

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects note que depuis un certain temps, des opérateurs économiques, notamment déclarants en douane et consignataires introduisent des requêtes pour demander des modifications dans le manifeste même au-delà du délai légal fixé par la réglementation douanière.

A cet effet, il rappelle que les erreurs ou omissions dans les manifestes constituent des infractions douanières conformément aux dispositions de l'article 357, alinéa 7 de la loi n° 2018-007 du 25 juin 2018 portant code des douanes national.

En conséquence, il est fait interdiction absolue à quiconque (Agents du Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI) ou Commissionnaires en douane agréés) de modifier quelques écritures dans le manifeste sous peine de sanction pour complicité à la fraude.

Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 05 juin 2026

*Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects*

Tèi KONZI

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**

N° 005/2026/OTR/CG/CDDI/DEL

Dans le cadre du renforcement de la protection de la santé publique et afin de garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité des produits de santé importés tels que les médicaments, compléments nutritionnels, produits cosmétiques et dispositifs médicaux sur le territoire togolais, et conformément aux dispositions des articles 7 et suivants de la Loi N° 2018-007 du 25 juin 2018 portant Code des Douanes National (CDN) et de l'Arrêté ministériel N° 304/2025/MSHPCSUA/CAB/SG/DGAS/DPML/DP du 31 décembre 2025, le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle à l'ensemble des opérateurs économiques et partenaires de l'administration douanière que toute importation de médicaments et autres produits de santé est subordonnée au respect des deux (02) conditions principales cumulatives suivantes :

- la présentation d'une autorisation de mise sur le marché ou une autorisation de commercialisation délivrée par les instances en charge de la santé ; et
- la présentation de l'agrément de l'importateur, à défaut l'autorisation spéciale d'importation délivrée par le Directeur chargé de la pharmacie.

Par ailleurs, l'enlèvement des produits de santé aux points d'entrée du territoire national est subordonné à la présentation par l'importateur d'une autorisation d'enlèvement dûment délivrée par le Directeur chargé de la pharmacie.

Le Commissaire Général compte sur le civisme de tous pour le respect des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 04 juin 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djiqbodi TSEGAN

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES
(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES,
CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**

N° 008/2026/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire des Douanes et des Droits Indirects porte à la connaissance des opérateurs économiques, que depuis un certain temps, le Code de Spécification Tarifaire (CST) fait l'objet d'une utilisation abusive sur les marchandises déclarées sous le vocable « Divers » entraînant une déperdition fiscale.

A cet effet, il rappelle que le CST est un palliatif à la valeur transactionnelle. Il s'agit principalement des valeurs attribuées aux marchandises dont l'espèce est clairement définie. Ainsi, les marchandises déclarées comme « divers » n'étant pas d'espèce unique, elles ne sauraient faire l'objet d'une application du CST.

Désormais, les déclarations des « divers » ne sont plus éligibles à l'application du CST ; elles feront l'objet d'un ouillage intégral suivi d'une évaluation des marchandises.

Le Commissaire des Douanes et des Droits Indirects compte sur le civisme fiscal de tous pour le respect scrupuleux du présent avis.

Fait à Lomé, le 03 juin 2026

*Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects*

Tèi KONZI

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



AVIS AUX OPERATEURS

N° 009/2026/OTR/CG/CDDI/DEL

Il est porté à la connaissance des usagers des services des douanes (importateurs, commissionnaires en douane agréés, etc.) que les taux de changes planchers, applicables aux déclarations en douane, au titre du mois de juin 2026, sont modifiés comme suit :

PAYS	MONNAIE	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
UNION EUROPEENNE	Euro (Eur)	655,957	655,957
U.S.A.	Dollar Américain (USD)	560,594	562,108
ROYAUME UNI	Livre Sterling (GBP)	754,328	758,031
JAPON	Yen (JPY)	3,5199	3,5501
CANADA	Dollar Canadien (CAD)	407,572	409,15
CHINE	Yuan (CNY)	82,008	82,71
SUISSE	Francs Suisse (CHF)	711,903	717,057
DANEMARK	Couronne Danoise (DKK)	87,778	87,78
NORVEGE	Couronne Norvégienne (NOK)	59,438	60,788
SUEDE	Couronne Suédoise (SEK)	60,517	60,465
HONG KONG	Dollar Hong-Kong (HKD)	71,556	71,759
INDE	Roupie (INR)	5,996	5,883
AFRIQUE DU SUD	Rand Sud Africain (ZAR)	35,453	34,164
EMIRATS ARABES UNIS	Dirham (AED)	152,655	152,955
THAILANDE	Bath Thaïlandais (THB)	17,358	17,286

Cet avis prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 04 juin 2026

*Le Commissaire des Douanes
et Droits Indirects*

Tèi KONZI

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



MOUVEMENT MARTIN LUTHER KING

No 0968 / MATD/ du 20 septembre 2006

SIÈGE : LOMÉ, TOGO

ÉCOLE DES HÉROS ET DES BÂTISSEURS

CENTRE DE FORMATION AU LEADERSHIP
ET À L'ENGAGEMENT CITOYEN

C'EST
GRATUIT!

POUR QUI ?



Jeunes de 18 à 35 ans, étudiants,
jeunes diplômés, acteurs associatifs,
entrepreneurs sociaux.

Priorité aux profils engagés
dans leur communauté.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- ✓ Développez votre leadership et votre vision
- ✓ Acquérez des compétences pratiques et utiles
- ✓ Initiez des projets à impact dans votre communauté
- ✓ Rejoignez un réseau d'alumni engagés sur tout le territoire

AU PROGRAMME



- 1 **FONDEMENTS DU CARACTÈRE**
Éthique, intégrité,
discipline personnelle.



- 2 **ANALYSE DES DÉFIS CONTEMPORAINS**
Histoire africaine, géopolitique,
enjeux de développement.



- 3 **STRATÉGIE ET ACTION**
Méthodologie de projet,
leadership, négociation,
communication.



- 4 **CHANTIER PRATIQUE**
Conception et exécution
d'un projet communautaire
encadré.

PARTICIPEZ À NOS COURS



CHAQUE LUNDI
DE 18H30 À 20H00



FOURSQUARE
TOGO 2000
LOMÉ



DURÉE : 6 MOIS
Sessions en soirée et weekend



FORMATION
DE QUALITÉ



ENCADREMENT
PAR DES EXPERTS



PRATIQUE
ET IMMERSION



VALEURS, SERVICE
ET INTÉGRITÉ



IMPACT LOCAL
ET DURABLE

REJOIGNEZ-NOUS ET DEVENEZ ACTEUR DU CHANGEMENT DANS VOTRE COMMUNAUTÉ !

INFOS & INSCRIPTIONS



Tél: +228 90041725 / 98726247



komiedohkossi@gmail.com

#MaCarte MaLiberté

JUSQU'AU 31 JUILLET 2026

-50%
SUR LES
FRAIS



DEMANDEZ VOTRE CARTE
OPEN OU CHALLENGE VIA
L'APPLICATION MYCORIS
BANK OU EN AGENCE
INFO : 8283

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

